



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

### Séance du 25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine VALERO.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BERMOND (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CURETTI - DAGUZAN - FAU - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAZARS E. - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RICARD - VANDENDRIESEN.

M. RAMUSCELLO a donné pouvoir à Mme AJCHENBAUM.

**N° 2025/129**

**Objet : Pôle de santé : Avenant n°4 au bail professionnel conclu avec le Cabinet d'infirmières de Mesdames Africa GUILBERT, Séverine ASSALIT et Camille GAUTIER**

Vu la délibération n°2018/130 du 27 novembre 2018 relative à l'approbation du bail professionnel à conclure avec le Cabinet d'infirmières de Mesdames Marie-Christine PRADAL, Annie CESSES et Africa GUILBERT pour un local situé dans le Pôle de santé à Vielmur,

Vu la délibération n°2019/60 du 16 avril 2019 relative à l'approbation de l'avenant n°1 au bail conclu avec le cabinet d'infirmières concernant la demande de Madame Marie-Christine PRADAL de sortir du bail à compter du 30 juin 2019,

Vu la délibération n°2019/77 du 25 juin 2019 relative à l'approbation de l'avenant n°2 du bail professionnel conclu avec le Cabinet d'infirmières de Madame Marie-Christine PRADAL, Annie CESSES et Madame Africa GUILBERT

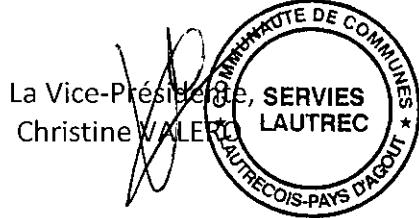
Vu la délibération n°2021/129 du 14 décembre 2021 relative à l'approbation de l'avenant n°3 du bail professionnel conclu avec le Cabinet d'infirmières de Madame Annie CESSES, Séverine ASSALIT, Africa GUILBERT

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que Madame Sophie PONSET, domiciliée, 78 Chemin de La Moulinarié - 81570 VIELMUR SUR AGOUT, souhaite intégrer le Cabinet d'infirmières du Pôle de santé à compter du 5 janvier 2026, suite au départ de Madame Camille GAUTIER, prévu le 5 janvier 2026.

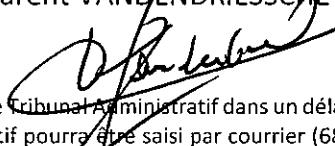
Monsieur le Président propose de signer un avenant faisant apparaître que Madame Sophie PONSET intégrera les locaux le 5 janvier 2026. Les conditions du bail conclu entre la CCLPA et le Cabinet d'infirmières le 1<sup>er</sup> décembre 2018 resteront inchangées. Seule la composition des membres du Cabinet d'infirmières est modifiée.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve l'avenant n°4 au bail commercial relatif au Pôle de santé sur Agout conclu avec le Cabinet d'infirmières qui sera composé à compter du 5 janvier 2026 de Mesdames Séverine ASSALIT, Africa GUILBERT et Sophie PONSET,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la réalisation de toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du présent avenant.



Le secrétaire de séance,  
Laurent VANDENDRIESSCHE



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.